

A man and a woman are holding hands in a forest. The woman is on the left, wearing a teal and black jacket, and the man is on the right, wearing a grey jacket and a beanie. They are both smiling and looking at each other. The background is a blurred forest with trees and sunlight filtering through. A large, semi-transparent circular graphic with concentric lines is overlaid on the image.

# 2023

Rapport aux membres



## Avancer dans un monde en évolution rapide

*Le défi pour Curalia, compagnie d'assurances focalisée sur la pension de ses membres, est de concilier l'évolution et les changements de plus en plus rapides de l'environnement économique, financier, réglementaire et sociétal avec des objectifs d'investissement à (très) long terme.*

*Nous avons obtenu de bons résultats en 2023 à ce niveau et les services offerts à nos membres se sont également améliorés.*

*La constitution de pension s'étale sur plusieurs dizaines d'années. Cet objectif à long terme implique de facto de devoir prendre en compte les conséquences et la durabilité de nos actions. La durabilité est un fil conducteur dans toutes nos décisions.*

*Le recours aux outils digitaux et à la communication électronique a fortement progressé en 2023 chez Curalia. Plus de la moitié des membres ont maintenant accès à leur espace personnel sécurisé MyCuralia pour y chercher des informations ou des documents mais aussi pour les démarches nécessaires à la souscription d'Invest 23, le nouveau contrat d'assurance vie liée à des fonds d'investissements (Branche 23) proposé via Curalia Brokers.*

*Autres applications de cette approche ESG détaillée plus longuement sur notre site, l'installation en 2023 de panneaux solaires qui ont déjà produit plus de 20Mwh et l'électrification presque totale des voitures de société.*

*Pour 2023, Le Conseil d'Administration propose d'affecter 4,5 millions EUR à l'attribution d'une participation bénéficiaire aux contrats CuraNova et aux contrats épargne pension et épargne à long terme, de manière à garantir un rendement entre 1,50 et 2,40% NET pour ces contrats. L'exercice se termine avec un bénéfice de 1,5M EUR qui, après l'octroi d'un dividende de 1,50% NET aux membres effectifs, sera affecté aux fonds propres.*

# Compte de résultats

## COMPTE DE RÉSULTATS

(en `000 EUR)

	2023	2022	2021
Primes brutes	38.522	37.228	39.248
Résultats de placements	10.867	5.719	11.814
Paiements aux membres (charge des sinistres)	-24.661	-25.055	-25.878
Variation de la provision d'assurance «vie»	-16.472	-13.171	-18.787
Frais d'exploitation	-6.509	-6.550	-5.478
Variation du fonds pour dotations futures	0	4.000	1.500
Autres produits et charges	-266	477	-25
Frais exceptionnels	0	-2.086	0
Impôts	-4	-4	-4
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1.477</b>	<b>558</b>	<b>2.390</b>

### Évolution de l'encaissement

L'encaissement lié au statut INAMI est en légère croissance (1,76%) par rapport à 2022. Le nombre de membres pour lesquels Curalia a reçu une prime statut social INAMI est stable ou en légère croissance sauf pour deux professions où le degré de conventionnement a fortement changé en 2022. Chez les logopèdes, une majorité a refusé la convention proposée par le gouvernement, ce qui a pour effet de réduire de moitié le nombre de bénéficiaires d'une prime statut social. Chez les kinésithérapeutes, 20% des membres pour lesquels nous avons reçu une prime pour l'année 2021 ont choisi de se déconventionner en 2022. L'évolution du degré d'adhésion aux accords et conventions impacte l'activité de Curalia et est suivie de près.

### Résultats de placements

Après une année 2022 marquée par une inflation très élevée, une forte hausse des taux et des marchés d'actions très volatils, 2023 montre un profil très différent. L'inflation a décru, notamment en raison de la baisse des prix de l'énergie, les marchés d'actions se sont repris avec une hausse de 12% et les taux, après avoir continué leur hausse jusqu'au début du 4ème trimestre ont baissé par rapport au début de l'année.

Le résultat de placements tel qu'il apparaît dans les comptes annuels est de 10,9 millions d'EUR pour 2023, contre 5,7 millions d'EUR en 2022.

L'augmentation du revenu récurrent s'explique en grande partie par les dividendes reçus des fonds récemment acquis, l'augmentation des intérêts sur les obligations et des intérêts sur les liquidités et les prêts.

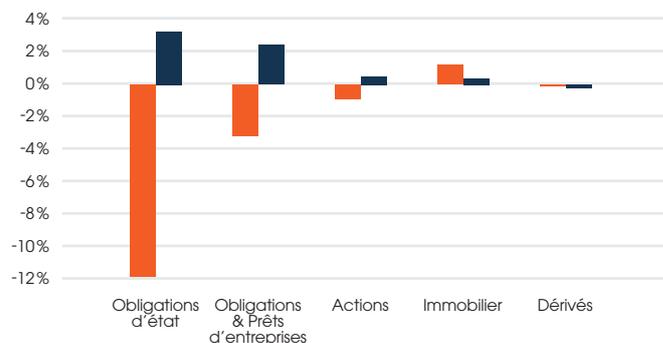
Du fait de l'évolution des taux d'intérêt et des marchés boursiers, les réductions de valeur sur les actions et les fonds communs de placement ont diminué.

En raison de l'évolution positive des marchés boursiers, des plus-values ont été réalisées sur les actions, qui ont compensé les moins-values réalisées sur la vente de certaines obligations.

Les versements des membres pour la constitution de leur pension complémentaire ont augmenté en moyenne de 4% par rapport à 2022. Cette moyenne recouvre des situations différentes. Les versements sur les contrats de type «Engagement Individuel de Pension» ont connu une baisse liée à la modification de la réglementation fiscale alors que les versements personnels effectués sur les contrats Pension Libre Complémentaire ont connu une belle augmentation aussi bien en nombre qu'en montant.

Le rendement de l'ensemble du portefeuille, calculé en valeur de marché, a été de +6,2% en 2023, contre -15,1% en 2022. De manière plus détaillée, la contribution des différentes classes d'actifs au rendement est la suivante:

### CONTRIBUTION DES CLASSES D'ACTIFS AU RENDEMENT DU PORTEFEUILLE



2022  
2023



## Charge des sinistres

Les versements aux membres qui prennent leur pension ou qui bénéficient d'une rente sont en légère baisse mais les montants versés aux membres restent cependant à un niveau élevé, reflet du nombre de prestataires qui arrivent au bout de leur carrière. Ce phénomène explique en partie la difficulté des différents secteurs des soins de santé à trouver le personnel nécessaire pour fournir un service adéquat à la population.

## Frais d'exploitation

Les frais de fonctionnements sont en augmentation en raison de l'indexation des salaires de 11 % et de l'augmentation des coûts informatiques, notamment pour la mise en œuvre d'une nouvelle législation et d'un nouvel outil de calcul pour Solvency II. Cette augmentation a été partiellement compensée par le fait que moins d'événements ont été organisés en 2023, après un rattrapage en 2022 et que la communication se fait davantage par voie digitale et par la refacturation de frais d'administration.

# Actif

## ACTIF

(en '000 EUR)

	2023	2022	2021
Placements	667.814	637.815	631.654
Valeurs disponibles	3.535	19.644	11.625
Créances et compte de régularisation	11.233	7.736	13.173
<b>Total actif</b>	<b>682.582</b>	<b>665.195</b>	<b>656.452</b>

## Portefeuille

En 2023, des investissements ont été réalisés dans des fonds d'infrastructure et dans un fonds spécialisé dans l'immobilier pour commerce de détail (retail) pour lequel un engagement antérieur avait déjà été pris (9,4 millions d'EUR). Des actions et obligations ont également été achetées principalement par le réinvestissement des coupons et dividendes.

Des réductions de valeur ont été effectuées sur une obligation dont le remboursement est incertain (0,4 million d'euros) et sur un fonds investi dans les forêts et la biomasse.

Le portefeuille immobilier est en cours de réorientation pour prendre en compte les aspects ESG, en particulier l'efficacité énergétique des bâtiments. Un bâtiment à Vilvorde a été vendu et, pour les bâtiments restants, une évaluation des investissements à réaliser sera faite pour rendre les bâtiments encore plus efficaces sur le plan énergétique.

En 2023, malgré la forte baisse du nombre de transactions immobilières, le nombre d'avances sur police accordées aux membres a continué à augmenter, montrant clairement que les avances sur police représentent une forme de financement de projet immobilier fort utile et très prisée par nos membres.

Une partie importante de ces avances est utilisée pour la rénovation de logements, y compris l'amélioration de la valeur énergétique des logements (travaux d'isolation, panneaux solaires, etc.).

Dans l'attente de la finalisation de certains dossiers d'investissement, la trésorerie disponible a été placée sur un compte à terme et sur un fonds de trésorerie (19,5 millions) qui, avec les taux d'intérêt à court terme en forte hausse, offrent un rendement intéressant.

 **jesuiskine.be**

 **jesuis pharmacien.be**

 **jesuis medecin.be**



# Passif

Les fonds propres de la société, y compris les emprunts subordonnés, s'élevaient à 54,5 millions EUR au 31 décembre 2023 (53,0 millions au 31/12/2022).

La variation des provisions techniques est plus élevée qu'en 2022 parce les primes encaissées sont plus élevées alors que les montants

liquidés sont légèrement inférieurs. En outre, la participation bénéficiaire accordée pour l'année 2023 est plus élevée.

Le fonds pour dotations futures s'élève à 3,3 millions d'EUR au 31/12/2023.

## PASSIF

(en '000 EUR)

	2023	2022	2021
Capitaux propres et prêt subordonné	54.480	53.021	52.702
Fonds dotations futures	3.300	3.300	7.300
Provisions techniques	613.630	598.225	585.279
Dettes et autres provisions	11.172	10.649	11.171
<b>Total passif</b>	<b>682.582</b>	<b>665.195</b>	<b>656.452</b>

## Conclusion

Le Conseil d'administration est très satisfait que Curalia offre une solution complète et adéquate en matière de pension et d'assurances à ses membres.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale:

- d'accorder une participation bénéficiaire de 0,9% aux contrats CuraNova pour l'année 2023 qui bénéficieront ainsi d'un rendement entre 1,50 et 2,40% NET;
- d'accorder une participation bénéficiaire aux contrats du troisième pilier non CuraNova pour qu'ils bénéficient d'un rendement de minimum 1,50% NET;
- d'affecter le résultat positif (1,5 M EUR) aux réserves disponibles après l'octroi d'un dividende de 1,50% NET aux membres effectifs.

Pour 2024, Curalia garantit un taux compétitif de 2,25% NET sur les nouvelles primes versées sur les contrats CuraNova et de 0,7% NET sur l'épargne constituée précédemment.

Curalia satisfait aux exigences de fonds propres mises en place par la directive Solvency II et a vu son ratio de solvabilité augmenter de 173 à 190%.

Signé:

Nicolas Echement (Président, Luxembourg), Erik Haghedooren (Vice-Président, Brabant flamand & Bruxelles), Marie-Françoise Barbay (Namur), Karel Buelens (Anvers), Geert Fastre (Limbourg), Geert Heungens (Flandre Orientale), Gert Lambrecht (Axxon), Luc Morel (Hainaut), Francis Van der Maren (Brabant Wallon & Bruxelles), Patrick Wérrion (Axxon),  
administrateurs représentant les membres

Philippe De Longueville, Phillip Neyt,  
administrateurs indépendants

Dirk Vanderschrick (Président), Martine Buyens, Caroline De Blicq, Pierre Vossen,  
administrateurs membres du Comité de Direction

Alain Craps,  
Directeur Curalia Brokers

Conformément à l'AR du 24/9/2006 portant approbation du règlement CBFA du 9/7/2002, les mandats exercés par les administrateurs et dirigeants de Curalia dans d'autres entreprises sont rendus publics sur [www.curalia.be](http://www.curalia.be)

Commissaire: Deloitte, Réviseurs d'entreprises, représenté par Dirk Vlamincx et Bianca Chang, commissaires agréés,

Actuaire: Paul den Hartog, actuaire agréé, Willis Towers Watson.

Audit interne: Ernst & Young.

Le commissaire a remis une opinion sans réserve sur les comptes annuels de l'exercice 2023.